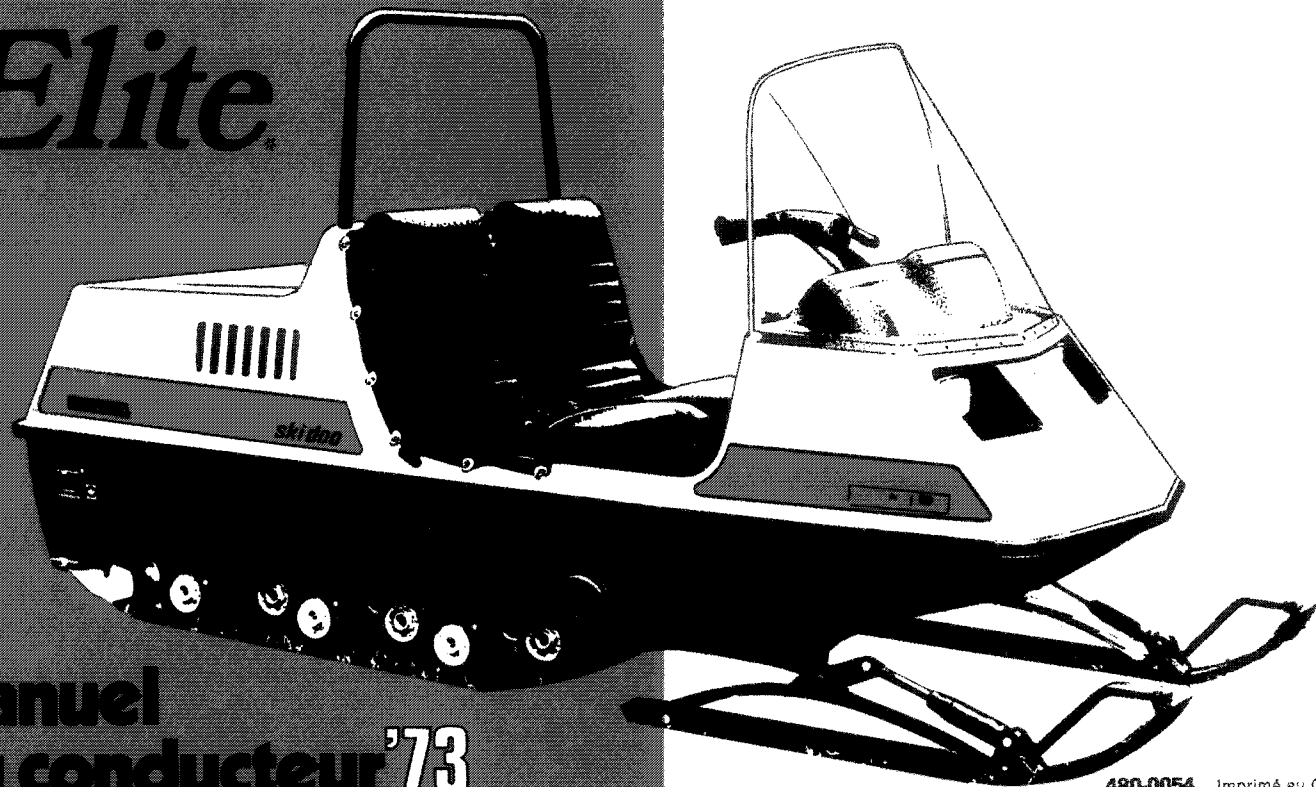
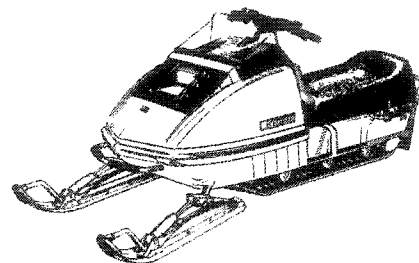
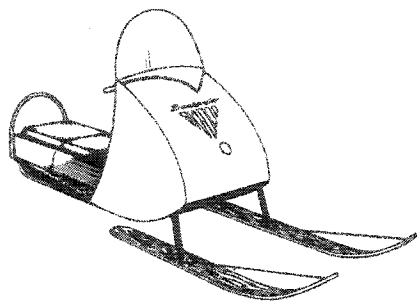


ski-doo
Elite



**Manuel
du conducteur '73**

480-0054 Imprimé au Canada
*Marque de commerce Bombardier Limitée



BOMBARDIER . . . DE 1958 À NOS JOURS

C'est à l'automne de 1958, après deux années de recherches et d'essais intensifs sur différents types de moteurs et de châssis, que fut mis au point le prototype des motoneiges Ski-Doo. Convaincue du succès que récolterait sur le marché ce nouveau véhicule récréatif, la compagnie commença la production en série dès l'année suivante et vendit 225 véhicules au coût approximatif de \$1,000 chacun.

De même que ses prédécesseurs, la motoneige Ski-Doo '73 allie quatre grandes qualités: souplesse, économie, robustesse et fiabilité. Il existe par ailleurs une autre caractéristique qui distingue chacun des modèles Ski-Doo . . . la personnalité. En effet, la gamme des modèles Ski-Doo comprend sept séries différentes où chacun trouve exactement le modèle qui lui convient.

Chez Bombardier Limitée, nous réalisons pleinement que l'achat d'une motoneige est une décision importante. C'est pourquoi nous nous sommes assurés que chaque motoneige Ski-Doo soit appuyée par un réseau international de distributeurs et de concessionnaires. Vous serez donc toujours assuré de trouver pièces de rechange, service et main-d'œuvre hautement qualifiée partout en pays de neige.

De plus, chaque concessionnaire est préparé à vous servir en vous fournissant l'information, les pièces et le service nécessaires. Alors n'hésitez pas à lui rendre visite.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et désirons vous souhaiter un joyeux hiver. Toutefois, souvenez-vous en tout temps que la sécurité dépend de vous, de l'état de

vos motoneiges et de la nature du terrain.

Au moment de leur publication, tous les renseignements contenus dans ce manuel sont exacts. Néanmoins, Bombardier Limitée se réserve le droit d'apporter toute modification ou addition à la forme ou aux caractéristiques de ses produits sans que cela l'oblige à en faire bénéficier les produits déjà fabriqués.

Ce manuel est édité par le Centre de renseignements techniques, Bombardier Limitée, 8600 boul. Décarie, Montréal 307, Québec.



TABLE DES MATIÈRES

*Les marques de commerce suivantes sont la propriété de Bombardier Limitée.

Ski-Doo	Valmont	Skandic
Ski-Boose	T'NT	Carry-Boose
Nordic	Élan	Bombardier
Alpine	Blizzard	

BREVETS ET DESSINS

Les dessins et brevets suivants ont été déposés par la compagnie Bombardier Limitée

Brevets canadiens: 605.317 - 710.592 - 724.395 - 853.505

Brevets E.-U.: 2.899.242 - 3.066.546 - 3.536.153

Dessins Canada: DI/217 F/28172 - DI/249 F/31317 et 31316 - D32.479 - D32.535 - D32.655 à 32.657 - D32.661 à 32.669 - 33.982 - 33.933 - 34.006 et 34.007.

Dessins E.-U.:

Dessins 221.332 à 221.334.

Dessins 221.637 et 221.638

Dessins 222.244 à 222.247.

Autres: Dessin Suède no 6038

Dessin Suisse no 104.766.

Dessin Norvège no 51.444.

SÉCURITÉ EN MOTONEIGE 2

SERVICES RÉGIONNAUX 3

CONSIGNES DE SÉCURITÉ 4

MISES EN GARDE 5

COMMANDES 6,7

MÉLANGE DU CARBURANT 8

RODAGE 9

EN CAS D'IMPRÉVU 9

MISE EN MARCHÉ 10

LUBRIFICATION 11,12,13

ENTRETIEN 14,15,16,17,18,19

ENTRETIEN HORS-SAISON 19

MISE EN ORDRE PRÉ-SAISON 19

TABLEAU DE DÉPANNAGE ..20,21

GARANTIE 22,23

FICHE TECHNIQUE 24



SÉCURITÉ EN MOTONEIGE

La conduite de la motoneige est soumise à un certain nombre de facteurs. Ces facteurs sont les conditions atmosphériques, les variations de terrain, les habitudes de conduite personnelles et l'utilisation proprement dite des véhicules. Afin de prendre connaissance de ces facteurs, il importe que tous les motoneigistes **lisent** ce manuel; ce sera le moyen pour eux de s'assurer une saison agréable en se familiarisant avec la conduite de leur véhicule, avec le fonctionnement des différents dispositifs de sécurité ainsi qu'avec les différents aspects de l'entretien préventif de leur motoneige.

Observez les précautions suivantes:

- Vérifiez si l'accélérateur fonctionne librement **avant** de démarrer le moteur.
- Assurez-vous que le garde-poulie est en place **avant** de démarrer le moteur.
- Ne faites **jamais** tourner le moteur sans que la courroie de commande ne

soit en place.

- Ne faites **jamais** tourner les chenilles à haute révolution lorsque celles-ci ne sont pas en contact avec le sol.
- Il peut être dangereux de faire tourner le moteur si le **capot n'est pas fermé**.
- Le modèle Elite a été conçu pour transporter deux personnes seulement; le conducteur et un passager. S'assurer que le passager a bouclé sa ceinture de sécurité avant chaque randonnée.
- L'essence est inflammable et parfois même explosive. Arrêtez donc le moteur lorsque vous effectuez le plein et choisissez un endroit bien aéré. Surtout, évitez de fumer. Si, pendant la conduite, vous décelez des émanations d'essence, la cause doit en être déterminée et corrigée sans délai.
- Les conducteurs ou passagers doivent **en tout temps se garder** de porter des vêtements (ex. écharpes) susceptibles d'être entraînés par les pièces mobiles

du véhicule.

- La motoneige **n'est pas conçue** pour circuler sur les rues ou routes publiques. Cette pratique est d'ailleurs **illégal**e dans la plupart des provinces ou états.
 - Les haubans d'ancrage des poteaux et les fossés en bordure de route peuvent constituer des sources **d'accidents graves**.
 - La motoneige **n'est pas conçue** pour circuler sur l'asphalte, la terre battue ou autres surfaces abrasives. Il en résulte une usure excessive des pièces.
 - Sur la piste, portez **toujours** un casque de sécurité (approuvé par C.S.A.). Informez-vous sur les lois locales régissant le sport de la motoneige.
 - Maintenez toujours votre véhicule en parfait état de marche.
- Veillez prendre bien note des autres avertissements contenus dans ce manuel.**



Lorsqu'une mise au point de votre moto neige est nécessaire, voyez votre concessionnaire autorisé Ski-Doo. Votre distributeur régional, dont le nom apparaît ci-dessous, peut vous renseigner en cas de besoin.

SERVICES RÉGIONAUX

DISTRIBUTEURS CANADIENS

Noms des distributeurs	Zone de service
ALPINE DISTRIBUTORS 3206-28th Ave., Vernon, B.C.	Colombie-Britannique
ATLANTIC SKI-DOO LTD P.O. Box 670, Shediac, N.B.	Ile-du-Prince-Édouard Iles-de-la-Madeleine Nouvelle-Écosse Nouveau-Brunswick
BOMBARDIER ONTARIO LTD 28 Currie St., Barrie, Ont.	Ontario
BOMBARDIER QUÉ LTÉE 1350 rue Nobel, Boucherville, Qué.	Québec
BROOKS EQUIPMENT LTD. P.O. Box 985, Winnipeg 21, Man	Manitoba Saskatchewan
HUDSON'S BAY CO. 121 Richmond W Toronto, Ont.	Territoires du Nord-Ouest
J. W. RANDALL LTD. P.O. Box 757, Corner Brook, Newfoundland	Terre-Neuve
TRACT EQUIPMENT LTD 14325-114th Ave., Edmonton, Alta.	Yukon Alberta

DISTRIBUTEURS AMÉRICAINS

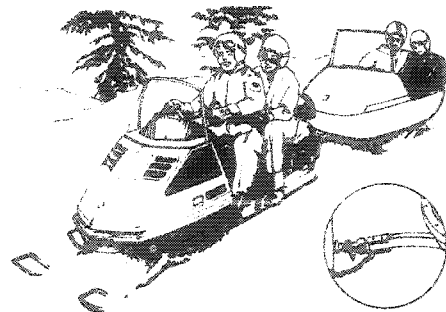
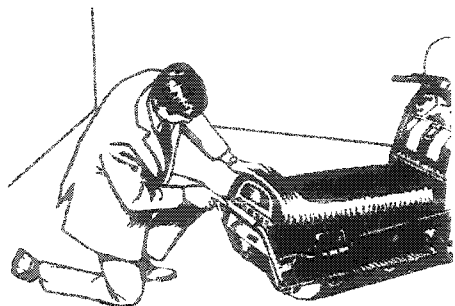
Noms des distributeurs	Zone de service
BOMBARDIER EAST INC. Railroad St., Lee, Massachusetts 01238	Massachusetts Connecticut Rhode Island
BOMBARDIER WEST INC. 609 West Broadway Idaho Falls, Idaho 83401	California Nevada Montana Idaho Wyoming Utah Colorado
CRAIG TAYLOR EQUIPMENT CO P.O. Box 3338, Anchorage, Alaska 99501	New Mexico Arizona Kansas Nebraska Washington Oregon Alaska
ELLIOTT & HUTCHINS INC. East Main Street Road, Malone, New York 12953	New York Pennsylvania New Jersey Maryland Delaware District of Columbia Virginia

HALVORSON INCORPORATED
325 South Lake Avenue,
Duluth 2, Minn. 55802

HEATH INTERNATIONAL INC.
33737 - 32 Mile Road,
Richmond, Mich. 48062

TIMBERLAND MACHINES INC
10 Main St. North, Lancaster,
New Hampshire 03584

North Dakota
South Dakota
Minnesota
Wisconsin
Iowa
Illinois
Missouri
Upper Michigan
Lower Michigan
Indiana
Ohio
Tennessee
Kentucky
W. Virginia
Maine
New Hampshire
Vermont



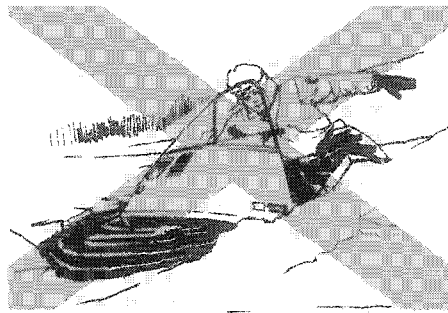
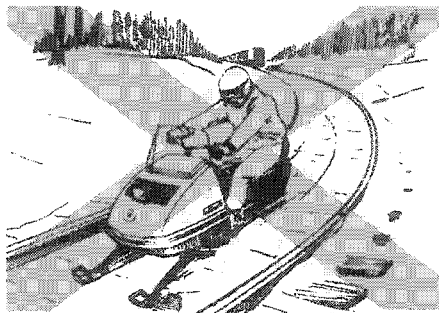
CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Lorsque la loi l'exige, faites enregistrer votre motoneige dans l'un des bureaux d'émission des licences et fixez-y la plaque d'immatriculation. Ayez toujours le certificat d'enregistrement en votre possession.
- Procurez-vous le livret du motoneigiste publié par le gouvernement de votre état ou province. Il contient les informations et les lois relatives au sport de la motoneige.
- Observez tous les signaux pour motoneiges. A moins d'en avoir la permission explicite, ne circulez pas sur la propriété d'autrui.

- Quand vous voyagez en groupe, n'oubliez pas qu'il peut s'y trouver des débutants. Évitez les manœuvres difficiles.
- Circulez toujours en compagnie d'au moins une autre motoneige, surtout en terrain inconnu ou sur des pistes peu fréquentées.
- Si vous avez l'intention d'explorer, assurez-vous que quelqu'un connaît votre destination et l'heure approximative de votre retour.
- Avant de traverser la route, effectuez toujours un arrêt complet et regardez attentivement à droite et à gauche. Si vous circulez à deux ou en groupe, que l'un de vous se charge de diriger les autres.

- Quand vous prenez un traîneau en remorque, utilisez une barre rigide. Vous éviterez ainsi les collisions arrière dans les descentes ou lors d'un arrêt brusque. Toujours s'assurer que la chaîne de sécurité est accrochée.
- Ralentir et vérifier fréquemment l'attelage lorsque vous prenez un traîneau en remorque tout spécialement lorsque vous emmenez des enfants en promenade. Aitez lentement et ayez-les à l'oeil.
- Avant de prendre la route, assurez-vous que votre motoneige est solidement arrimée aux deux extrémités et recouverte d'une bâche de couleur vive. Vérifier l'attelage de la remorque et la chaîne de sécurité; assurez-vous que les feux d'arrêt, clignotants et feux de position sont en bon état.

*Trademark Bombardier Limited

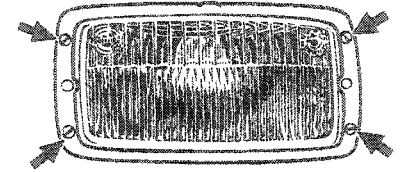
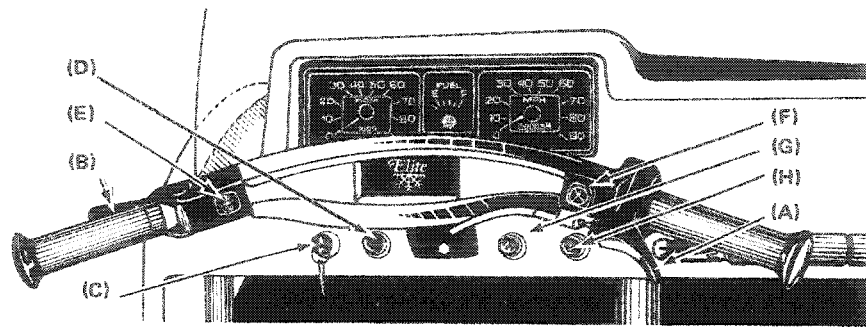


MISES EN GARDE

- Il ne faut jamais couper le chemin aux autres motoneiges ou les suivre de trop près. Cela peut entraîner des conséquences graves.
- Les sauts en motoneige sont très dangereux. Ne risquez pas de vous blesser ou d'endommager votre motoneige par d'inutiles et folles acrobaties.
- Ne circulez **jamais** sur les voies ferrées. D'abord, vous n'entendrez pas les trains qui approchent et, en deuxième lieu, la hauteur des rails rendent souvent très difficile le dégagement de la voie. Cette pratique est d'ailleurs défendue par la loi dans la plupart des provinces.
- Il ne faut jamais sectionner les clôtures ou essayer de glisser par-dessus.

- Ne vous aventurez pas sur un lac ou une rivière avant d'avoir vérifié l'épaisseur de la glace. **Votre vie peut dépendre de cette précaution.** S'il existe le moindre doute, faites un détour.
- À moins d'être sûr de trouver un point de ravitaillement, faites demi-tour dès que le réservoir est à moitié vide. Accordez-vous toujours une marge de sécurité. Il faut se rappeler qu'avec la même quantité d'essence, une motoneige ne parcourt pas toujours la même distance.
- Les motoneigistes doivent éviter les zones réservées aux skieurs. Respectez toujours le droit de ceux qui profitent de l'hiver d'une autre façon que vous.

- **Si vous consommez des boissons alcooliques, ne faites pas de motoneige.** L'alcool et la gazoline ne font jamais bon ménage.
- Ne prêtez pas votre motoneige à des conducteurs inexpérimentés ou trop jeunes. Vérifiez l'âge minimum exigé par la loi. Dans bien des cas, c'est le propriétaire de la motoneige qui doit répondre des dommages causés par son véhicule.
- Retirez toujours la clé du contact; un tel oubli constitue une invitation au vol et un danger pour les enfants.



COMMANDES

Direction

Le guidon commande la direction de votre véhicule. Fixés sur les poignées du guidon sont le commutateur d'éclairage, le bouton coupe-circuit et les leviers de frein et d'accélérateur.

Levier de l'accélérateur (A)

Fixé sur la poignée droite du guidon, En serrant le levier, celui-ci contrôle la **vitesse du moteur** et conséquemment **l'embrayage de la boîte de vitesse**. En le relâchant, le moteur revient automatiquement au ralenti.

Levier de frein (B)

Fixé sur la poignée gauche du guidon. En serrant le levier, le frein s'applique. En le relâchant, le frein se dégage. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur le levier.

Interrupteur d'allumage (C)

La clé de contact commande un interrupteur à 3 positions (OFF/ON/START). Pour démarrer le moteur, tourner la clé vers la droite à la position "START". Dès que le moteur tourne par lui-même, ramener la clé sur "ON".

Interrupteur d'éclairage (D)

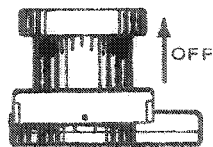
Le moteur en marche, tirer le bouton de l'interrupteur pour allumer les phares et les feux de position.

Commutateur d'éclairage (E)

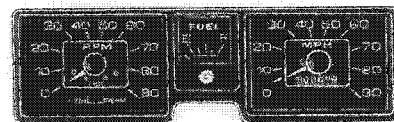
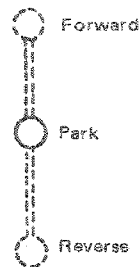
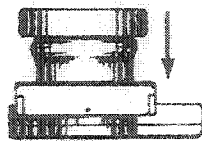
Le commutateur sert à choisir la direction du faisceau. Pour obtenir le faisceau inférieur ou supérieur, appuyer sur le bouton. Un témoin lumineux monté sur le cadran du compte-tours indique, lorsqu'allumé, le faisceau supérieur. Mettre au faisceau inférieur lorsque l'on croise un véhicule.

À noter: Il existe, sous la monture des phares avant, quatre vis d'ajustement par lesquelles on peut régler la direction du faisceau.

Position supérieure
avant le démarrage.



Position inférieure
pour stopper le
moteur.



Bouton coupe-circuit (F)

Placé sur la poignée droite du guidon. En cas d'arrêt d'urgence, **enfoncer** le bouton. Pour rétablir le circuit, **appuyer** à nouveau; le bouton reviendra à sa position normale.

Le conducteur devrait, dès sa première sortie, se familiariser avec ce mécanisme en l'actionnant à plusieurs reprises. Il développera ainsi un réflexe qui en cas d'urgence, lui sera d'une grande utilité. Avant de démarrer à **nouveau**, la source du trouble devra être identifiée et corrigée.

Étrangleur (G)

Pour actionner l'étrangleur, tirer sur le bouton. Pour l'enlever, enfoncer le bouton. L'étrangleur facilite les démarrages à froid. Son emploi est cependant inutile lorsque le moteur est encore chaud.

Allume-cigarettes (H)

Enfoncer pour l'activer, il ressortira allumé.

Levier de changement de vitesse

Levier à 3 positions: MARCHE AVANT (pousser vers le haut); PARKING (au centre); MARCHE ARRIÈRE (pousser vers le bas).

Avertissement: Ne pas modifier la position du levier lorsque le véhicule est en mouvement. Lorsque l'on remorque le véhicule, enlever la courroie de commande des poulies et placer le levier de changement de vitesse à la position "Marche Avant".

Compte-tours

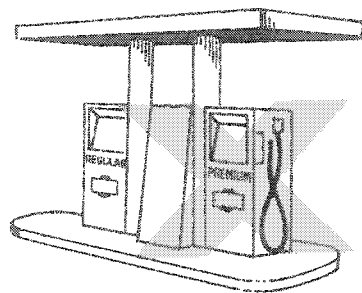
Le compte-tours enregistre les pulsations de la magnéto. Un cadran à lecture directe indique le nombre de révolutions par minute (R.P.M.) du moteur.

Jauge d'essence

Un cadran à lecture directe indique le niveau d'essence.

Indicateur de vitesse

Un cadran à lecture directe indique la vitesse du véhicule. Un odomètre à six chiffres enregistre le millage.



40:1

MÉLANGE DU CARBURANT

Type d'essence à employer

Convient à votre motoneige l'essence régulière (ayant au moins 88 d'indice d'octane) vendue dans les stations-service.

Attention: Ne jamais essayer de varier les proportions suggérées ou d'employer d'autres carburants tels que l'essence sans plomb † le naphthé, le méthane, ect.

† Jusqu'à présent, les tests effectués sur l'essence sans plomb ne permettent pas d'en recommander l'emploi.

Type d'huile à employer

Utiliser l'huile concentrée Ski-Doo* vendue par nos concessionnaires. Celle-ci est spécialement conçue pour répondre aux besoins en lubrification des moteurs Bombardier-Rotax.

Attention: Les carburateurs des motoneiges Ski-Doo 1973 ont été spécialement calibrés pour recevoir un mélange d'essence et d'huile concentrée Ski-Doo. Sauf en

cas de nécessité absolue, ne pas employer d'huile régulière pour motoneiges. Si celle-ci est employée, il faut s'en tenir aux proportions établies sur le contenant. L'huile minérale ordinaire et l'huile à moteur hors-bord sont à proscrire.

Mélange essence/huile

La proportion qui convient est de 40 parties d'essence pour une (1) d'huile.

5 gallons d'essence régulière + 1 chopine d'huile concentrée Ski-Doo = mélange de carburant approprié.

A noter: Pour faciliter le mélange, l'huile doit être conservée à la température ambiante.

Manière d'effectuer le mélange

Toujours employer un contenant propre et ne jamais faire le mélange essence-huile directement dans le réservoir de la motoneige.

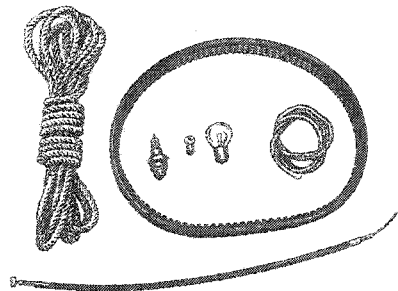
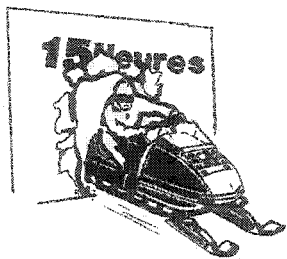
Avertissement: L'essence étant inflammable et parfois explosive, il faut toujours

effectuer le mélange dans un endroit bien aéré. Ne fumez pas. Si, en cours de route, vous décelez des émanations d'essence, la cause doit en être déterminée et corrigée sans délai. N'ajoutez jamais d'essence lorsque le moteur est en marche.

- Verser d'abord la pleine quantité d'huile Ski-Doo nécessaire.
- Ajouter environ la moitié de l'essence.
- Agiter vigoureusement le contenant.
- Ajouter le reste de l'essence.
- Agiter à nouveau énergiquement.
- A l'aide d'un entonnoir à filtre fin, verser le mélange dans le réservoir.

Avertissement: Ne jamais remplir le réservoir à pleine capacité lorsque la motoneige doit être laissée dans un endroit chaud. En effet, l'essence aura alors tendance à se dilater et à déborder du réservoir.

*Marque de Commerce Bombardier Limitée



PÉRIODE DE RODAGE

Tous les moteurs de motoneige Ski-Doo nécessitent une période de rodage **avant** la marche à pleine puissance. Pour ses moteurs, Bombardier-Rotax recommande un rodage de 10 à 15 heures. Durant cette période, le régime du moteur ne doit pas dépasser les 3/4 de sa puissance maximale. Cependant, bien qu'il faille éviter de rouler à haute vitesse de façon continue et de surcharger son véhicule, le rodage du moteur pourra bénéficier à l'occasion de brèves accélérations à pleins gaz et variations de régime.

Inspection

Une fois la période de rodage terminée, il est bon de faire inspecter son véhicule. Cette inspection est cependant laissée à la discrétion et aux frais du propriétaire.

VÉRIFICATIONS PRÉ-DEMARRAGE

Tout véhicule est sujet aux pannes. En motoneige, il suffit parfois d'une roche ou d'une souche cachée, d'une ampoule qui grille ou d'une panne sèche pour que le motoneigiste reste immobilisé pendant de longues heures.

Alors que l'automobiliste a l'avantage de pouvoir atteindre une station-service à pied, le conducteur d'une motoneige n'a très souvent que son ingéniosité ou celle de ses compagnons pour se tirer d'embaras. Heureusement, neuf difficultés sur dix peuvent être surmontées sur la piste même. Mais il faut pour cela emporter un minimum d'outils et de pièces de rechange.

Matériel de secours

En plus des outils fournis par le fabricant, il est bon d'apporter les articles suivants:

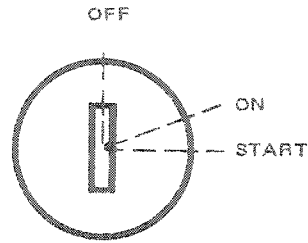
Outils: Pincettes, clé ajustable (ouverture de 3/4"), lampe de poche.

À noter: Vous trouverez les outils dans la boîte située à la droite du plancher côté passager.

Pièces de rechange

Bougies, courroie de commande, ampoules de phare avant et de feu arrière, câble et gaine de l'accélérateur, corde de remorquage, fusible.

Important: Toujours avoir des bougies et une courroie de commande de rechange. Vérifier souvent l'état des bougies.



MISE EN MARCHÉ

Avertissement: Avant de démarrer le moteur, s'assurer que le levier de changement de vitesse à la position PARK. Ne jamais faire tourner le moteur à haute révolution lorsque le levier est en position PARK.

A noter: Avant de démarrer le moteur, s'assurer que le bouton coupe-circuit n'interrompt pas le contact.

1. Introduire la clé dans le contact.
2. Actionner l'étrangleur (inutile si le moteur est chaud).
3. Vérifier le mécanisme de l'accélérateur et serrer légèrement le levier.
4. Engager le démarreur en tournant la clé vers la droite.

Attention: Ne pas faire fonctionner le démarreur plus de 30 secondes à la fois. Si le moteur ne démarre pas, ramener la clé à son point de départ et laisser refroidir le démarreur pendant 2 minutes avant d'essayer à nouveau.

5. Dès que le moteur tourne par lui-même, **relâcher** l'accélérateur et laisser revenir la clé sur "ON". Enlever l'étrangleur.
6. Laisser se réchauffer le moteur avant de rouler à pleine puissance.

Attention: Ne jamais faire fonctionner le moteur lorsque la batterie est enlevée ou débranchée.

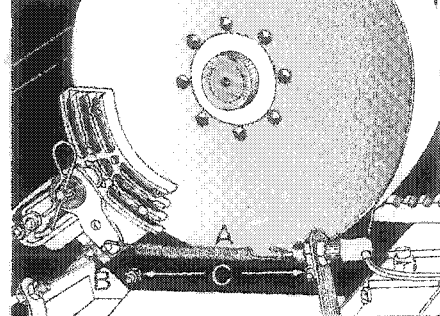
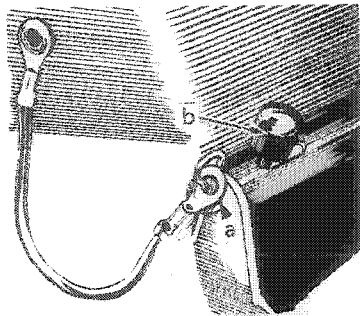
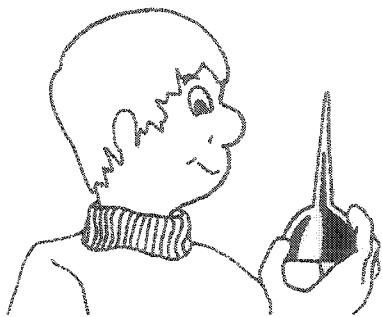
Toutes les motoneiges Ski-Doo sont équipées d'un démarreur manuel. Si le démarreur électrique ne fonctionne pas, tourner la clé à la position ON, ouvrir le capot et faire démarrer le moteur manuellement.

Noyage du moteur

Lorsqu'il est difficile de démarrer le moteur, il faut se garder de le noyer en faisant un usage excessif de l'étrangleur. Si, après quelques essais, le moteur n'a pas encore démarré mais semble sur le point de le faire, il vaut mieux enfoncer l'étrangleur et essayer de démarrer à nouveau en pressant à fond sur le levier d'accélérateur.

Avertissement: Relâcher l'accélérateur si tôt le moteur démarré.

Si le moteur ne démarre pas, consulter le tableau de dépannage.



LUBRIFICATION

Fréquence de lubrification

Nous recommandons de lubrifier le mécanisme de direction, la suspension et la poulie menée tous les mois ou au moins après quarante heures de marche. Cependant, si le véhicule est utilisé sur de la neige mouillée, la suspension et le système de direction doivent être lubrifiés plus fréquemment.

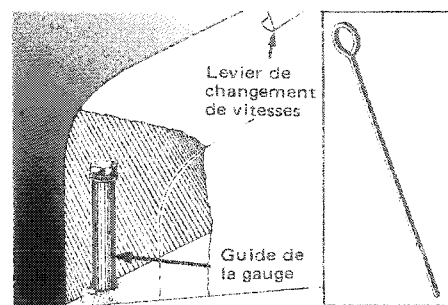
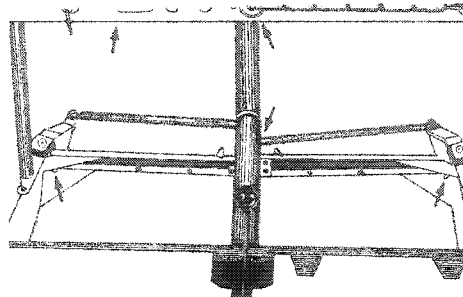
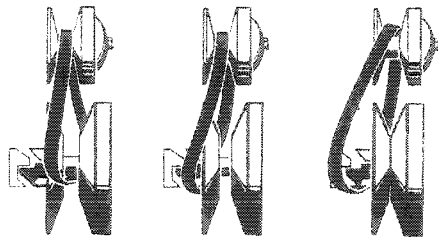
Dépose du garde-poulie

1. Ouvrir le capot.
2. Retirer l'attache et pousser sur le bouton à ressort pour dégager la cheville.
3. Dégager le garde-poulie de son support en le poussant vers l'avant.

Avertissement: Ne jamais faire démarrer le moteur sans que le garde-poulie ne soit en place.

Dépose de la courroie de commande

1. Ouvrir le capot et enlever le garde-poulie.
2. Décrocher le ressort (A) du feu d'arrêt et le câble (B) du frein du levier de la came du frein.
3. Enlever les deux boulons (C) fixant le support inférieur du frein à disque au châssis puis faire pivoter le support d'un demi-tour.
4. Ouvrir la poulie menée (la plus large à l'avant). Tourner et pousser la moitié coulissante et tenir en position ouverte.
5. Tirer le bas de la courroie vers la partie avant de la poulie menée puis faire glisser la courroie par-dessus le rebord de la moitié coulissante de la poulie.
6. Enlever la courroie, la faisant passer par dessus les poulies. Pour la repose faire l'inverse.



Avertissement: Pour des raisons de sécurité, ne jamais faire tourner le moteur sans que la courroie de commande ne soit en place.

Conseil pratique

Une courroie de commande de recharge peut être installée et fixée autour de la boîte de vitesses pour une pose rapide lors d'une randonnée. S'assurer que la courroie n'est pas en contact avec des pièces en mouvement.

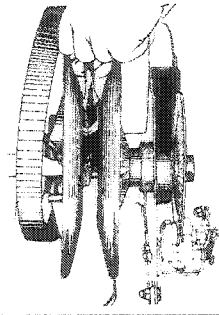
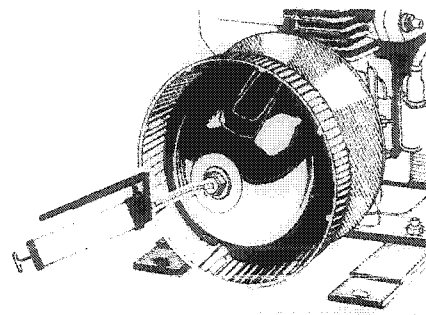
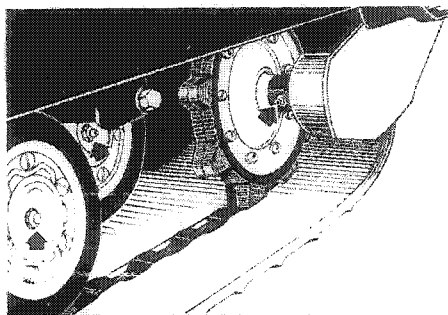
Mécanisme de direction

Enlever les panneaux d'accès. Graisser aux dispositifs de graissage (A) avec de la graisse de type basse température jusqu'à ce que la nouvelle graisse apparaisse aux joints. Vérifier le mécanisme de direction pour voir s'il est bien serré. Resserrer au besoin. Reposer le panneau du plancher.

Boîte de vitesses

Le niveau de l'huile de la boîte de vitesses doit être vérifié chaque semaine. Une jauge vous est fournie dans la trousse d'outils. Pour vérifier, soulever le siège et enlever le boulon du tube guide de la jauge. (Celui-ci est situé à l'avant du levier de changement de vitesses). Insérer la jauge dans la boîte de vitesses puis la retirer. L'huile doit atteindre la marque "Full" sur la jauge. Sinon, enlever le bouchon de remplissage (rouge sur le dessus de la boîte de vitesses) et remplir avec de l'huile Ski-Doo* pour carter de chaîne. Remettre en place le boulon.

* Trademark Bombardier Limited



Suspension

Vous servant d'une pompe à graisser à basse pression, lubrifier chaque roue de boggie avec de la graisse basse température. Pomper aux dispositifs situés au centre de chaque roue jusqu'à ce que la graisse apparaisse aux joints intérieurs. Graisser également les essieux arrière.

Poulie de commande

La poulie de commande doit être lubrifiée deux fois par mois ou au moins toutes les 20 heures d'utilisation. Pour lubrifier, ouvrir le capot et enlever le garde-poulie. Avec une pompe à graisser remplie de graisse basse température, graisser au dispositif de graissage de la poulie. Pomper **un ou deux coups**, pas plus.

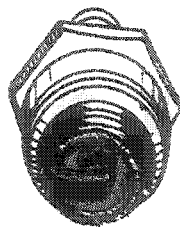
Attention: Trop de lubrifiant affectera la courroie de commande. Au besoin, lubrifier plus souvent la poulie. **Ne jamais surgraisser la poulie.**

Poulie menée

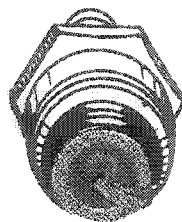
Ouvrir le capot et graisser l'arbre de la poulie menée de la façon suivante:

1. Enlever le garde-poulie et glisser hors de la poulie menée la courroie de commande.
2. Nettoyer soigneusement l'arbre de la poulie.
3. Appliquer une légère couche de graisse basse température sur l'arbre. Toujours lubrifier légèrement et essuyer le surplus.

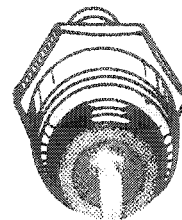
À noter: Faire coulisser manuellement la moitié mobile de la poulie pour répartir la graisse uniformément sur l'arbre. Faire attention de ne pas mettre de la graisse sur les surfaces intérieures de la poulie.



Calaminée



Normale



Brûlée

ENTRETIEN

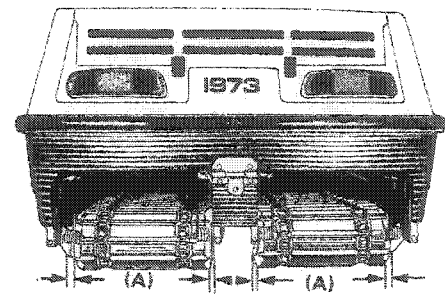
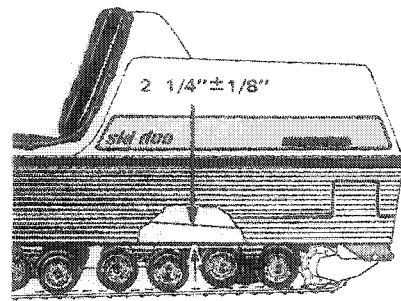
Hebdomadaire		Page
H1	Bougies	14
H2	Batterie (Electrolyte)	15
H3	Ressorts de suspension	15
H4	Chenilles	15
H5	Tension et alignement des chenilles	15
H6	Réglage du carburateur	16
H7	Courroie de commande	17
Mensuel		Page
M1	Batterie (raccords)	17
M2	Écrous de l'épaulement du carburateur	17
M3	Tension de la chaîne de commande	17
M4	Frein	18
M5	Réglage de la direction	18
M6	Écrous de la culasse	19
M7	Écrous de montage du moteur	19
M8	Inspection générale	19

(H1) Bougie

- Ouvrir le capot. Déconnecter et enlever les bougies.
- Vérifier l'état des bougies.
 - Si le bec des bougies est de couleur brunâtre, c'est que tout fonctionne normalement.
 - Si le bec des bougies est noir, il faut chercher le trouble parmi l'une des raisons suivantes: Ajustement trop riche du mélange du ralenti, mauvaise proportion essence/huile; mauvais choix de bougie; fonctionnement trop prolongé au ralenti.
 - Un bec gris clair peut généralement être attribué à: un ajustement trop pauvre du mélange de "ralenti"; un mauvais choix de bougies; une mauvaise proportion essence/huile, un joint non étanche.

Attention: Si la bougie utilisée est trop "chaude" pour l'usage que l'on fait du véhicule, il en résultera de sérieux dommages au moteur.

- A l'aide d'une jauge d'écartement à "fils de fer", vérifier l'écartement des bougies. Ajuster à $.020''$.
- Remonter les bougies.



(H2) Batterie

Vérifiez le niveau de l'électrolyte de chaque cellule. Le niveau doit atteindre la base de l'ouverture de remplissage; si nécessaire, ajoutez de l'eau distillée.

(H3) Ressorts de suspension

Le moteur arrêté, vérifiez les ressorts des trois bogies ainsi que les ressorts des plaques de raccordement. Si affaiblis ou brisés, les remplacer.

(H4) Chenilles

Lever et bloquer l'arrière du véhicule. Placer le levier de changement de vitesses en position "marche avant". Le moteur arrêté, faire tourner les chenilles à la main et les inspecter attentivement. Si elles sont entaillées ou s'il leur manque des segments protecteurs, voir votre concessionnaire.

(H5) Tension et alignement des chenilles

Lever et bloquer l'arrière du véhicule. À l'aide d'une règle, vérifier la tension de la chenille aux bogies du centre. La tension (distance entre le bord inférieur de la chenille et la base du support latéral) devrait être de $2\frac{1}{4} \pm \frac{1}{8}$ ".

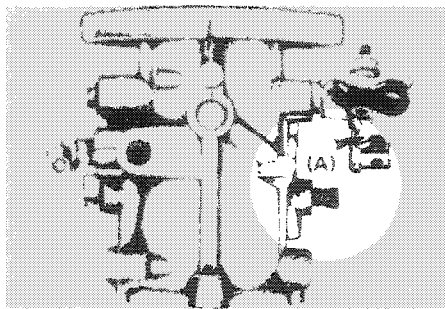
Pour régler la tension:

1. Desserrer les écrous (4) de blocage des boulons de réglage situés sur les côtés internes des ressorts de suspension.
2. Tourner les boulons de réglage extérieurs vers la droite pour augmenter la tension de la chenille; vers la gauche pour la réduire.
3. Tourner **lentement** les chenilles et voir si elles sont bien centrées et qu'elles tournent également sur les roues dentées arrière. La distance (A) séparant les bords des chenilles et les plaques de raccordement doit être la même des deux côtés.

Pour ajuster:

1. Tourner le(s) boulon(s) de réglage intérieur(s) vers la gauche pour rapprocher la chenille de la/les plaque(s) de raccordement; vers la droite pour l'en éloigner.
2. Serrer les écrous de blocage des plaques de raccordement.
3. Faire tourner lentement les chenilles et revérifier l'alignement.

Avertissement: Avant de vérifier l'alignement, s'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds et vêtements à l'écart de la chenille.



(H6) Réglage du carburateur

Le réglage du carburateur se fait en trois étapes: 1. Ouverture maximale du volet d'accélération. 2. Mélange du ralenti 3. Vitesse du ralenti.

A noter: Ces ajustements sont reliés entre eux. Ne pas corriger l'un sans vérifier les autres.

Ouverture maximale

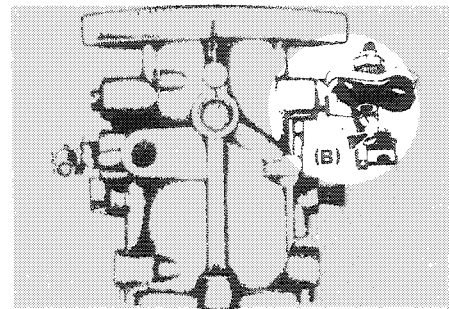
Le moteur **arrêté**, desserrer la vis d'ajustement de la vitesse du ralenti jusqu'à ce qu'il y ait un jeu entre la vis et le levier de l'axe du carburateur. Le volet de l'accélérateur devrait être en position horizontale lorsque le levier touche légèrement le guidon. Si le volet ne s'ouvre pas complètement, desserrer la vis qui retient le câble au carburateur, tendre le câble (le levier s'appuyant légèrement sur le

guidon et le volet étant maintenu ouvert) et resserrer la vis.

Avertissement: Avant de démarrer le moteur, s'assurer que le levier de l'accélérateur au carburateur touche légèrement la vis de réglage de la vitesse du ralenti lorsque la manette des gaz est relâchée.

Réglage du mélange du ralenti (A)

Pour un premier réglage (moteur arrêté), tourner la vis à fond vers la droite puis revenir de 3/4 de tour vers la gauche. En tournant la vis vers la droite, on obtient un mélange plus pauvre (plus d'air, moins de carburant); vers la gauche, un mélange plus riche (moins d'air, plus de carburant).



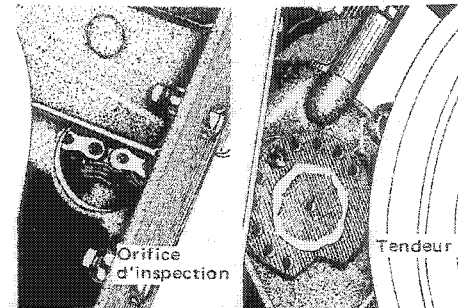
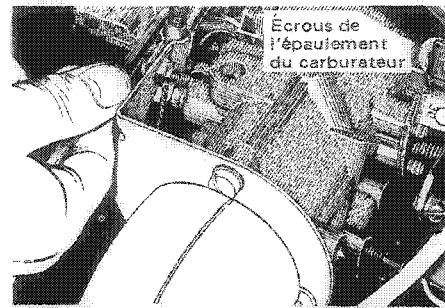
A noter: Ne jamais forcer la vis de réglage, ceci pour ne pas abîmer l'aiguille ou son siège.

Pour le réglage final, démarrer le moteur et laissez-le se réchauffer. Tourner la vis de réglage du mélange de ralenti jusqu'à ce que le moteur atteigne son régime maximal de ralenti, une vitesse uniforme et une réaction rapide aux accélérations.

Réglage de la vitesse du ralenti (B)

Tourner la vis de réglage vers la droite pour augmenter la vitesse du ralenti et vers la gauche pour la réduire.

Attention: Au risque de sérieux dommages au moteur, ne jamais circuler sans que ne soit installé le tube d'admission d'air.



(H7) Courroie de commande

Déposer la courroie de commande et vérifier son état. Voir si elle est fendillée, effilée ou usée de façon anormale (usure d'un côté seulement, etc). L'usure anormale est souvent due à un mauvais alignement des poulies. Voir votre concessionnaire. Si elle a moins de 7/8" de large, la remplacer.

(M1) Raccords de la batterie

Vérifier si les raccords de la batterie sont bien serrés sur les bornes et libres de dépôts sulfatés. Enlever les dépôts à l'aide d'une brosse métallique et nettoyer avec du soda à pâte et de l'eau. Rincer et assécher soigneusement. Rebrancher la batterie et enduire de vaseline les bornes et les raccords. Bien fixer la batterie.

Attention: Ne pas laisser le nettoyant pénétrer dans la batterie. Il en détruit les propriétés chimiques.

(M2) Écrous d'épaulement du carburateur

Après les deux premières heures de marche, vérifier la solidité des écrous de l'épaulement du carburateur. Ouvrir les plaquettes de verrouillage, serrer les écrous et replier les plaquettes.

Attention: Ne pas se servir des même plaquettes plus de trois fois.

(M3) Tension de la chaîne de commande

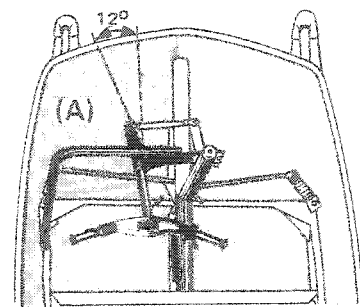
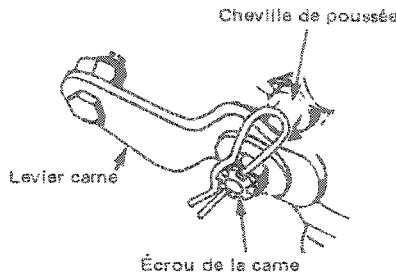
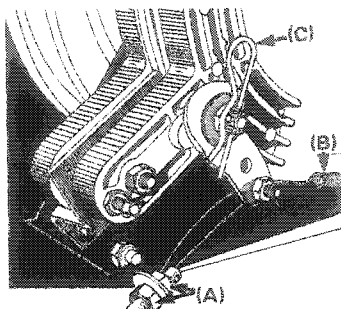
À noter: La tension devrait être vérifiée après les 5 premières heures d'utilisation.

Pour vérifier:

1. Faire partir le moteur et avancer le véhicule.
2. Défaire la ceinture de sécurité du passager, dévisser le bouton du levier de changement de vitesse. Enlever les sièges et les panneaux d'accès. Retirer le bouchon d'inspection et vérifier le jeu de la chaîne. Il doit y avoir un jeu de 1/4".

Au besoin ajuster de la façon suivante:

1. Enlever la vis de fixation du tendeur de chaîne. Le tendeur est du côté de la poulie menée.
2. Tourner le tendeur jusqu'à l'obtention de la tension voulue. Remettre la vis de fixation en place, les panneaux d'accès et les sièges. Réinstaller le bouton du levier.



(M4) Frein

Le mécanisme de freinage est un élément essentiel à la sécurité du motoneigiste. Ne jamais circuler sans être assuré de son bon fonctionnement.

Vérifier le fonctionnement du frein en serrant le levier. Le frein devrait être complètement appliqué quand le levier est à au moins 1" du guidon.

Si un ajustement s'avère nécessaire:

1. Les sièges et le panneau d'accès enlevés, placer les écrous (A) de la gaine du câble à mi-chemin sur les filets de la gaine.
2. Décrocher le ressort (B) de l'interrupteur du feu d'arrêt et retirer la goupille de sécurité (C) de l'étrier.
3. Desserrer le bouillon de retenue du câble et jouer avec le levier de frein inférieur et le câble de frein jusqu'à ce que les chevilles de poussée siègent dans la partie creuse du levier came. Verrouiller le câble.

4. Serrer l'écrou de l'étrier jusqu'à ce qu'il y ait une friction entre le disque et la pastille, puis, desserrer légèrement.
5. Accrocher le ressort du feu d'arrêt. Réinstaller le panneau d'accès et les sièges. Vérifier le fonctionnement du frein.

À noter: Toujours vérifier le feu arrière après un ajustement du frein. Si nécessaire, desserrer les écrous de blocage de l'interrupteur et ajuster à la longueur voulue.

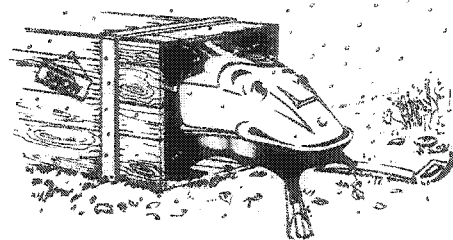
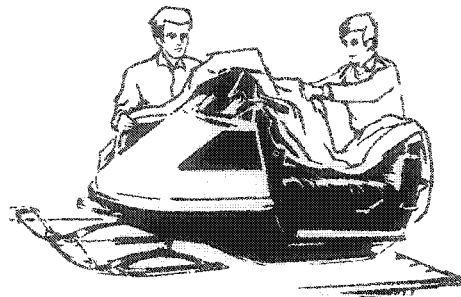
(M5) Réglage de la direction

Les skis doivent être parallèles l'un à l'autre et au véhicule lorsque le guidon est à l'horizontal. Vérifier en mesurant la distance entre les parties avant et arrière des skis.

S'ils ne sont pas alignés:

1. Enlever les panneaux d'accès et desserrer les écrous des barres d'accouplement.
2. Tourner l'une ou les deux barres d'accouplement jusqu'à ce que les skis soient alignés. Resserrer les écrous et replacer les panneaux.

À noter: S'assurer que le guidon forme un angle de 120° avec le bras de direction (A). Pour l'obtenir, desserrer la barre d'accouplement supérieure et tourner jusqu'à l'obtention de l'angle désiré. Au besoin, changer la position du guidon sur les cannelures de la colonne de direction.



ENTRETIEN HORS-SAISON

MISE EN ORDRE PRÉ-SAISON

(M6) Écrous de culasse

S'assurer qu'ils sont serrés avec un couple uniforme (de 16 à 18 lb/pi lorsque le moteur est froid).

(M7) Écrous de montage du moteur

Vérifier la solidité des écrous. Resserrer si nécessaire.

(M8) Inspection Générale

Resserrer tous les boulons, écrous ou raccords. Vérifier les raccords électriques. S'assurer de l'absence de fils dénudés ou d'isolations défectueuses. Faire les réparations nécessaires. Vérifier la condition des patins de skis.

En plus des procédures de lubrification et d'entretien, faire ce qui suit pour remettre votre véhicule.

- Suspension: Remiser le véhicule de façon à ce que les chenilles ne soient pas en contact avec le sol. Ne pas décrocher les ressorts de suspension et tourner la chenille tous les 40 jours.
- Système du carburant: Assécher le réservoir, débrancher le conduit d'arrivée de l'essence et assécher le carburateur en faisant fonctionner le moteur jusqu'à ce qu'il s'arrête de lui-même.
- Poulies: Enlever la courroie de commande et vaporiser les surfaces internes des poulies avec un protecteur à métal.
- Moteur: Lubrifier les cylindres en versant par l'orifice des bougies une cuillerée d'huile Ski-Doo*. Tirer lentement la corde du démarreur 10 à 12 fois.
- Système électrique: Enlever et nettoyer la batterie. La charger tous les 40 jours.

Si vous avez observé les recommandations de la section "Entretien hors-saison", la préparation de votre véhicule vous sera donc facile.

- Brancher le conduit d'arrivée de l'essence et faire le plein.
- Nettoyer les surfaces internes des poulies et installer la courroie de commande.
- Installer de nouvelles bougies.
- Installer la batterie.
- Vérifier le niveau de l'huile de la boîte de vitesse.

À noter: Dans le cas où vous n'auriez ni le temps, ni les outils nécessaires pour effectuer l'entretien hors-saison ou la mise en ordre pré-saison, nous vous rappelons que les concessionnaires Ski-Doo sont toujours à votre entière disposition.

TABLEAU DE DÉPANNAGE

Symptômes	Causes possibles	Comment y remédier
Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement	1. Le carburant ne parvient pas au moteur	—Vérifier le niveau d'essence et faire le plein avec le mélange de carburant approprié. Vérifier si les conduits ne sont pas obstrués (cause 5).
	2. Bougie	—Vérifier si la bougie est encrassée ou défectueuse. Débrancher la bougie et la sortir. Brancher de nouveau le fil à la bougie et mettre celle-ci à la masse sur la tête du moteur en prenant soin de la tenir éloignée de l'orifice. Effectuer l'opération de la mise en marche du moteur et vérifier s'il y a des étincelles. Sinon, remplacer la bougie. Si le trouble persiste, vérifier la cause no. 3.
	3. Allumage défectueux	—Débrancher le fil de la bougie, dévisser le capuchon et maintenir le fil à environ 1/8" de la culasse. Essayer de démarrer le moteur; s'il n'y a pas d'étincelles c'est que le système d'allumage est défectueux. Ne pas essayer de réparer. Voir votre concessionnaire.
	4. Moteur noyé	—Pousser le bouton de l'étrangleur; attendre au moins une minute; appuyer à fond sur le levier d'accélérateur, et essayer de démarrer. Relâcher l'accélérateur sitôt le moteur démarré.
	5. Conduits de carburant obstrués (eau ou saleté)	—Enlever le filtre à essence et le nettoyer; changer la cartouche filtrante si nécessaire. Vérifier l'état des conduits et la propreté du réservoir; le nettoyer si nécessaire.
	6. Carburateur défectueux	—Procéder d'abord au réglage primaire du carburateur. (Voir Entretien). Si le trouble persiste, voir votre concessionnaire.
	7. Trop d'huile dans le carburant	—Vidanger le réservoir et faire le plein avec le mélange approprié.
	8. Pointes d'allumage	—Elles peuvent être usées ou dérégliées; voir votre concessionnaire.
	9. Compression insuffisante du moteur	—Un mélange de carburant trop pauvre peut provoquer l'usure excessive du moteur, causant ainsi une compression insuffisante. Voir immédiatement votre concessionnaire.
Le moteur ne tourne pas	1. Moteur grippé	—Consulter votre concessionnaire. Le grippage du moteur est généralement causé par un manque de lubrification.

Symptômes	Causes possibles	Comment y remédier
Le moteur ne démarre pas (modèle électrique) À noter: Le moteur peut démarrer manuellement	1. Raccords électriques	—Vérifier les raccords du démarreur et de la batterie. Les resserrer et les nettoyer si nécessaire. Si le moteur ne démarre pas, voir cause no. 2.
	2. Batterie	—Vérifier l'état de la batterie. Si elle est déchargée ou défectueuse; voir votre concessionnaire.
	3. Démarreur	—Si les raccords et la batterie sont en bon état, le démarreur est probablement défectueux. Voir votre concessionnaire.
Manque d'accélération ou de puissance du moteur	1. Bougie encrassée ou défectueuse	—Voir la cause no 2 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement".
	2. Conduits de carburant obstrués	—Vérifier le conduit de carburant. Voir la cause no 5 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement".
	3. Carburateur	—Régler à nouveau le carburateur (Voir Entretien). Si le trouble persiste, voir votre concessionnaire.
	4. Allumage défectueux	—Vérifier d'abord les causes 2 et 3 ("Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement"). Si le trouble persiste, voir votre concessionnaire.
	5. Moteur	—Si vous ne pouvez déterminer la cause exacte, voir votre concessionnaire.
Le moteur a des retours de flamme	1. Bougie défectueuse	—Vérifier cause No 2. ("Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement").
	2. Surchauffe du moteur	—Voir votre concessionnaire.
	3. Allumage incorrect	—Voir votre concessionnaire.
Le moteur n'atteint pas sa vitesse maximale.	1. Courroie de commande	—Vérifier si elle est usée ou défectueuse. La remplacer si nécessaire.
	2. Mauvais réglage de la chenille	—Vérifier la tension et l'alignement de la chenille. Ajuster selon les spécifications. Voir Entretien.
	3. Moteur défectueux	—Vérifier les causes 1 à 5; ("Manque d'accélération ou de puissance du moteur").
	4. Mauvais alignement des poulies	—Voir votre concessionnaire.

GARANTIE MOTONEIGE SKI-DOO 1973

Bombardier Limitée (ci-après appelée "Bombardier" et/ou "Manufacturier") en tant que Manufacturier, garantit chaque motoneige Ski-Doo 1973 et chaque traîneau Ski-Boose ou Carry-Boose, VENDUS COMME VÉHICULES NEUFS, PAR UN CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ DE MOTONEIGE SKI-DOO, contre toute défectuosité de matériaux et de fabrication. La présente garantie s'applique à des véhicules opérant dans des conditions normales d'usage et d'entretien, pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, le tout sujet aux termes et conditions suivants:

1. La présente garantie est applicable à partir de la date de livraison au premier acheteur au détail, pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours consécutifs.
2. Dans le cas où la livraison serait effectuée avant le **15 décembre 1972**, la présente garantie ne couvrira que la période allant **du 15 décembre 1972 au 15 mars 1973**.
3. Dans le cas où la livraison serait effectuée le ou après le **2 janvier 1973**, mais avant le **31 mars 1973**, la garantie sera alors reportée à la saison hivernale suivante, à compter du **15 décembre 1973**, pour couvrir dans leur totalité les 90 jours prescrits par la présente garantie.

CONDITIONS

1. Que l'entretien de la motoneige soit effectué, aux frais du propriétaire, suivant les directives apparaissant dans le manuel du propriétaire. La présente garantie ne s'applique pas en cas de carence survenue à la suite d'une méthode d'entretien inadéquate ou d'usage fautif.

† Les règles à suivre pour le bon usage et l'entretien sont détaillées dans chaque manuel du propriétaire.

2. Toute avarie causée à quelque partie que ce soit des véhicules mentionnés ci-haut, ainsi qu'à leurs parties composantes, par de mauvais traitements ou par l'installation d'une pièce de rechange non-authentique ou par quiconque autre qu'un concessionnaire autorisé Ski-Doo ne lie pas le Manufacturier aux termes de la présente garantie.
3. La présente garantie ne s'applique pas aux défauts résultant:
 - i) d'un mauvais usage ou d'un accident;
 - ii) de l'installation de pièces autres que des pièces de rechange authentiques Bombardier;
 - iii) de réparations effectuées par quiconque autre qu'un concessionnaire autorisé Ski-Doo;
 - iv) d'un manque d'entretien préventif;
 - v) d'une altération ou d'une modification autre que celle approuvée par écrit par Bombardier Limitée;
4. La carte de service Ski-Doo doit être présentée au concessionnaire afin d'établir la preuve de propriété et d'enregistrement de la garantie.

EXCLUSIONS

• La garantie ne s'applique ni à l'entretien ni au remplacement des pièces nécessaires au bon fonctionnement du véhicule. Sans limiter les termes déjà cités de la garantie, les pièces mentionnées ci-après et leur installation en sont exclues: courroie de commande à vitesse variable, courroie de ventilateur, pare-brise, filtres, pointes de contact (vis platinées), bougies, ampoules et verre projecteur, garnitures de frein, patins situés sous les skis, des sabots de déplacement de poulie menée et de suspension à glissière, attaches de toutes sortes, étiquettes, articles d'ornement et enjoliveurs, lubrifiants.

peinture ainsi que tout ajustement ou alignement requis. Sont également exclues des termes de la présente garantie.

- Toute pièce endommagée par manque de lubrification à moins que la preuve en soit fournie que l'avarie est imputable à un défaut de fabrication.
- Toutes les motoneiges Ski-Doo, modèles Blizzard, ou celles qui auront été utilisées à des fins de course ou de compétition.
- Toute avarie résultant d'un accident à moins que la preuve en soit fournie que celle-ci est attribuable à un défaut de fabrication.
- Toutes pertes subies par le propriétaire du véhicule autres que les pièces défectueuses et la main d'œuvre requises pour réparer le défaut couvert par la garantie.

La présente garantie remplace expressément toute autre garantie légale ou contractuelle, expresse ou implicite de Bombardier Limitée, ses distributeurs et/ou concessionnaires autorisés Ski-Doo. Ni Bombardier, ni ses distributeurs et/ou concessionnaires autorisés Ski-Doo, ne pourront être tenus responsables, en aucun temps, de quelque perte ou dommage survenus à la suite de défauts cachés, accidents, mauvais traitements ou autres fautes.

Nul n'est autorisé à modifier, verbalement ou par écrit, la présente garantie ni à offrir une garantie autre que la présente.

BOMBARDIER LIMITÉE,
Valcourt, Québec, Canada.

NOTE: S'il advient que le véhicule change de propriétaire, complétez l'avis de transfert apparaissant dans le manuel du conducteur, afin que le nouveau propriétaire bénéficie du soide de la période de garantie. Tout transfert de propriété d'une Motoneige Ski-Doo 1972 doit être rapporté à un concessionnaire autorisé Ski-Doo afin de modifier la carte de Service Ski-Doo. Dans le cas de la perte de la Carte de Service Ski-Doo, communiquez avec le concessionnaire ayant effectué la vente originale au détail afin qu'il complète la formule de "réquisition d'une nouvelle Carte de Service". Pour \$2.00 de frais de manutention, Bombardier Limitée vous fera parvenir par le poste votre nouvelle Carte de Service Personnelle.

Bombardier Limitée,
Valcourt, Québec, Canada. Le 18 mai 1971.

AVIS DE TRANSFERT

Modèle N° de série du véhicule

Le droit de propriété de ce véhicule est transféré
De

A	Signature du propriétaire immatriculé	
Nom de l'acheteur		<i>Letres moullées</i>
Adresse		N° Rue ou Village
		Ville Comté
		Date
Signature de l'acheteur		



SPECIFICATIONS

MODÈLE	ÉLITE	440
Moteur	Nombre de cylindres	Deux
	Alésage	67,5mm
	Course	61mm
	Cylindrée	436,8cc
	Rapport de compression	10:1
	Carburateur (Tillotson)	HD
	Démarrage	Électrique
	Puissance (H.P.)	30
Châssis	Longueur hors-tout	103"
	Largeur hors-tout	44"
	Hauteur	52"
	Hauteur (sans pare-brise)	35"
	Poids (lb)	682
	Surface portante	1812 po ²
	Pression au sol (lb par po ²)	.376
Rouage d'entraînement	Chenille (largeur)	2 X 15"
	Rapport d'engrenage	17/46
Système électrique	Bobine d'éclairage (watt)	120 W
	Phare code (watt)	35/35
	Feu d'arrêt/position	8/23
	Bougie (Bosch)	M-280-T-31
	Écartement de la bougie	.020"
	Écartement des pointes	.014" - .018"
Carburant	Capacité du réservoir - Imp.	5,5 gal.
	- E.U.	6,42 gal.
	Essence	Régulière
	Mélange essence/huile	40/1
Frein	Type	Disque

